

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC

Nombre de membres			
Nombre de membres	Présents	Pouvoirs	Absents
15	14	/	1

Date de la convocation
13 avril 2026

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mil vingt six
et le vingt mars

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CHAMAYOU, Maire.

Présents : CHAMAYOU P., ROCHER P., FOURY D., JASKIC E., NARCE D., ROUSSEL S., PIGEON A. ; VIDAL F., BONCOMPAIN C., MARTEL C., MARTEL D., OUDIN A., BRUNETON M., VEROT V.,

Absents : CHABIDON D.,

N° 27042026017

SIVOM LOUDES
DESIGNATION DELEGUES
TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le renouvellement des conseillers municipaux entraîne également la désignation de 2 délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Loudes.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, unanime, décide de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et désigne :

Membres titulaires :

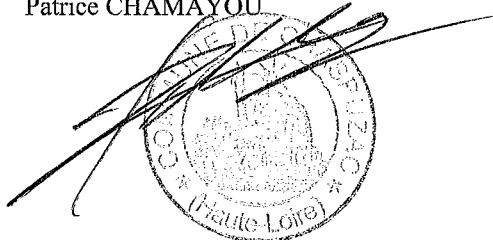
- Patrice CHAMAYOU
- Philippe ROCHER

Membre suppléant :

- David FOURY

délégués au SIVOM et CIAS du Pays de Loudes.

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 27 avril 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Patrice CHAMAYOU



Vote

Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Le 28 avril 2026

et publication ou notification

Du 28 avril 2026

AR Prefecture

043-214300626-20260427-27042026017-DE
Reçu le 28/04/2026